



FICHE ACTION CMR 7



Prévenir les risques liés à la pollution de l'air sur les chantiers du BTP

Pilote

Service de Santé
au Travail
(SanTBTP)

Partenaires associés

DIRECCTE
Services de Santé
au Travail
Carsat

Cible

Exposition aux
poussières inhales
(silice,
poussières de
bois) des scieurs,
tailleurs de pierre,
menuisiers, agen-
ceurs et charpen-
tiers sur chantiers

Janvier 2018

Descriptif

Evaluer les niveaux d'exposition à un ou plusieurs polluants en milieu de travail et l'efficacité des mesures de protection collectives et individuelles mises en œuvre sur des chantiers du BTP.

Déroulement de l'action

Phase 1 : Ciblage des chantiers.

Phase 2 : Evaluer les niveaux d'exposition (métrologie) sur les situations d'exposition prioritaire.

Phase 3 : Evaluer l'efficacité des techniques et des moyens de protection collectives et individuelles mises en place lorsqu'elles existent.

Phase 4 : Etablir des recommandations et des bonnes pratiques et informer les travailleurs et les métiers concernés.

Indicateurs

Nombre de réunions d'informations par métier.

Nombre de situation d'exposition ayant fait l'objet de recommandations.

2018 :
Phase 1

2018-2019 :
Phases 2 et 3

2019-2020 :
Phase 4

2020 : Bilan
de l'action